
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres d'ÉquiLibre, tenue en virtuel, le 13 novembre 2024.

Membres présents

Émilie Breton-Gagnon	Marie-Claude Gendron	Andréanne Poutré
Brigitte Carbonneau	Annie Langlois	Nathalie Rolland
Delia Cozariuc	Daphnée Legault	Jacques Sauvageau
Fannie Dagenais	Roxanne Léonard	Karah Stanworth-Belleville
Andrée-Ann Dufour	Karine Lizée	Jackie Tardif
Josée Gagnon	Alexandra Papineau	Julie Witty Chagnon
Isabelle Gauthier-Mayers	Joanie Pietracupa	

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

À 18h36, la présidente, Fannie Dagenais, souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

La présidente propose Roxanne Léonard comme secrétaire de l'assemblée. Elle est appuyée par Marie-Claude Gendron. Elle constate ensuite le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Fannie Dagenais présente l'ordre du jour à l'assemblée. Sur proposition de Nathalie Rolland, appuyée par Jackie Tardif, l'ordre du jour est adopté tel que lu.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 novembre 2023

Fannie Dagenais interroge les membres présents l'année dernière sur la conformité du procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle.

Annie Langlois propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 novembre 2023. Elle est appuyée par Joanie Pietracupa.

4. Présentation du rapport financier audité 2023-2024

Fannie Dagenais invite Sébastien Vandal, CPA CA, associé de la firme APSV comptables professionnels agréés Inc., qui a agi à titre d'auditeur pour l'année 2023-2024, à présenter le rapport financier.

5. Nomination de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2025

Les administrateur.trice.s expriment leur satisfaction envers les services d'APSV comptables professionnels agréés Inc. et suggèrent de nommer la firme pour agir à titre d'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2025. Il.elle.s précisent que la firme connaît très bien ÉquiLibre puisqu'elle réalise leur audit financier depuis plusieurs années.

Sur proposition de Jacques Sauvageau, appuyé par Julie Witty Chagnon, le mandat d'audit des états financiers d'ÉquiLibre au 31 août 2025 est octroyé à la firme APSV comptables professionnels agréés Inc.

6. Présentation du bilan des activités 2023-2024

Fannie Dagenais invite Roxanne Léonard à prendre la parole.

Roxanne Léonard félicite chaudement tous les membres de l'équipe pour leur excellent travail et remercie les administrateur.trice.s pour leur précieux soutien ainsi que les bénévoles et partenaires pour leur contribution aux projets d'ÉquiLibre. Elle invite ensuite Andrée-Ann Dufour Bouchard, Andréanne Poutré, Karah Stanworth-Belleville et Émilie Breton-Gagnon à présenter les retombées des projets sur lesquels elles ont travaillé au cours de la dernière année.

Fannie Dagenais, au nom du conseil d'administration, félicite la directrice et son équipe pour tout le travail réalisé cette année.

7. Ratification des actes des administrateur.trice.s pour l'exercice 2023-2024

Fannie Dagenais propose que l'assemblée générale ratifie les actes posés par le conseil d'administration au cours de l'année financière se terminant le 31 août 2024. La proposition est appuyée par Andrée-Ann Dufour Bouchard et secondée par Nathalie Rolland.

8. Élection au conseil d'administration

Fannie Dagenais invite Nathalie Rolland, présidente d'élection, à présenter ce point de l'ordre du jour.

La présidente d'élection présente les trois candidatures reçues, soient celles d'Annie Langlois, de Joanie Pietracupa et de Jackie Tardif. Les administrateur.trice.s sont élu.e.s par acclamation puisque le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de postes en élection. Elle les félicite et les invite à prendre la parole. Elle remercie Fannie Dagenais pour ses neuf années d'implication au sein du conseil d'administration d'ÉquiLibre et lui redonne ensuite la parole pour la présidence de l'assemblée.

9. Fin de l'assemblée

Fannie Dagenais conclut en félicitant à son tour les administrateur.trice.s élu.e.s et en remerciant de nouveau les employées, bénévoles, partenaires et les administrateur.trice.s. Elle clôt l'assemblée générale annuelle 2024 à 20h07.

Procès-verbal rédigé par Roxanne Léonard.

Secrétaire d'ÉquiLibre
Procès-verbal adopté le 12 novembre 2025